

# APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE



## Aperçu

« L'Ontario devrait... s'engager à ce que chaque étudiant bénéficie d'au moins une possibilité d'apprentissage par l'expérience (AE) avant d'obtenir son diplôme d'études postsecondaires. »

Rapport du groupe d'experts sur la main-d'œuvre hautement qualifiée, recommandation 3-2

L'**apprentissage par l'expérience** (AE) aide les étudiants à acquérir un apprentissage pratique qui les aide à faire la transition vers le marché de l'emploi. Il répond également aux besoins des employeurs de veiller à ce que les nouveaux diplômés démarrent du bon pied. « Le gouvernement de l'Ontario reconnaît et valorise le fait que les établissements d'enseignement postsecondaire offrent aux étudiants de nombreuses expériences novatrices qui leur permettent d'acquérir des compétences et des connaissances liées au travail et à la vie grâce à un éventail d'approches interactives, y compris l'AE.

Conformément à la recommandation du Groupe d'experts sur la main-d'œuvre hautement qualifiée, le gouvernement s'est engagé à veiller à ce que chaque étudiant mène au moins une activité d'AE avant d'obtenir son diplôme d'un établissement postsecondaire financé par l'État. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) reconnaît qu'il faudra du temps avant que chaque étudiant puisse bénéficier de l'AE. Par conséquent, le gouvernement a établi des principes d'AE pour orienter les progrès et la compréhension collective de ce qui constitue une activité d'AE.

Le présent document établit le contexte des principes d'AE du Ministère, explique ces derniers et donne des exemples d'activités d'AE. Il décrit également l'état des données afin de soutenir les EPS, des employeurs et d'autres partenaires dans l'augmentation du nombre d'activités d'AE offertes aux étudiants de l'Ontario. La façon d'appliquer ces principes est décrite dans la dernière section du document.



## Que pensent les étudiants de l'AE?



« Un des principaux avantages de mon [...] expérience a été la possibilité de réaliser que j'avais acquis certaines compétences qui pourraient s'ajouter à celles acquises dans le cadre de ma majeure universitaire. Le plus important, c'est que j'ai compris l'importance des compétences transférables et, par conséquent, que mes études ne me limitent plus, mais me permettent d'envisager une grande variété de parcours professionnels. »



- Megan Hsu, Life Sciences at McMaster

Septembre 2017

# APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

## *Contexte des principes*

Le Ministère a élaboré des principes d'apprentissage par l'expérience (AE) au moyen de vastes consultations auprès des collèges, des universités, des employeurs et des étudiants afin de répondre aux besoins de tous les partenaires d'AE.

Ces principes reflètent clairement un des objectifs communs de l'AE, c.-à-d. que les étudiants aient un meilleur accès à des expériences de travail éducatives de grande qualité avant d'obtenir leur diplôme. Les principes s'appuient sur la recherche et les pratiques exemplaires pour concevoir des stages d'AE de grande qualité, tout en tenant compte des points de vue et des priorités des étudiants. Les collèges et les universités ont plaidé en faveur de la souplesse, et ces principes donnent aux établissements la possibilité d'expérimenter et d'adapter une vaste gamme d'activités liées à l'AE.

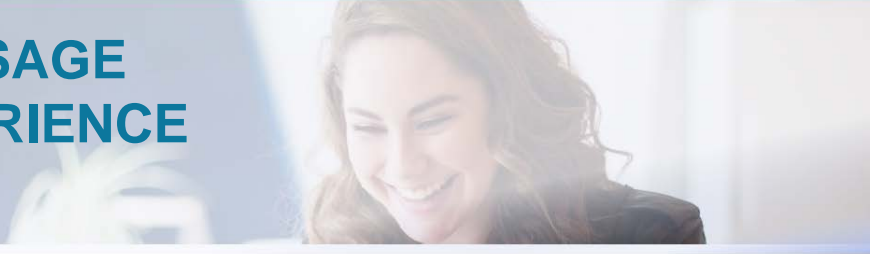
En outre, les principes ont été conçus pour appuyer les types d'AE et d'apprentissage intégré au travail (AIT) défendus par les employeurs et pour s'harmoniser avec ces types. Par exemple, la Table ronde des affaires + de l'enseignement supérieur du Canada a récemment adopté une définition de l'AIT qui comprend neuf types d'activités.<sup>1</sup>

Les principes et les exemples qui suivent visent à permettre aux enseignants et aux employeurs d'innover en créant de nouveaux types d'activités d'AE qui offrent une plus grande souplesse et un plus grand choix aux étudiants, et rehaussent l'équité de l'accès à ces possibilités à l'échelle des régions géographiques et des domaines d'études. Les principes sont également harmonisés avec les pratiques exemplaires et les recommandations de la TRAES, afin de concevoir en tenant compte des résultats, de faciliter la réflexion et d'adopter un langage commun.

1. Programmes d'apprentissage, programmes d'enseignement coopératif, stages, pratique professionnelle obligatoire, expérience acquise sur le terrain, projets de recherche appliquée, apprentissage par le service, incubateurs/accélérateurs, camps d'entraînement/marathons de programmation.

# APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

## *Les principes*



### 1 Soutenu par les études postsecondaires, lié au milieu de travail

L'apprentissage par l'expérience (AE) au niveau postsecondaire est une activité éducative facilitée et soutenue par un collège ou une université, par laquelle les étudiants apprennent par la pratique. Les étudiants participent dans des milieux de travail ou des milieux de travail simulés, où ils sont exposés à des exigences et à des attentes authentiques. L'objectif d'une expérience d'AE est d'améliorer l'employabilité et les compétences interpersonnelles des étudiants, et de soutenir la transition de ceux-ci vers la population active.

### 3 Conforme aux lois sur l'emploi

Les activités d'AE peuvent être rémunérées ou non, peuvent être menées sur le campus ou hors campus, et peuvent ou non être financées directement par le gouvernement. Les possibilités d'AE doivent respecter toutes les lois et tous les règlements applicables, y compris les lois et les règlements régissant la santé et la sécurité.

### 2 Significatif, structuré et vérifié

L'AE permet aux étudiants de participer à des activités structurées et utiles, et d'y réfléchir. L'AE comprend également la vérification ou l'évaluation (par l'employeur ou l'établissement) du rendement et des résultats d'apprentissage de l'étudiant. Au cours des expériences d'AE, les étudiants appliquent et approfondissent les connaissances du programme ou les compétences essentielles en employabilité<sup>2</sup> qu'ils ont acquises au cours de leurs études et qui sont valorisées par le marché du travail et favorisent la réussite tout au long de leur vie.

### 4 Reconnaissance

Si elle est acquise par un étudiant dans le cadre de son programme d'études, l'expérience d'AE doit être vérifiée ou évaluée et prise en compte dans l'obtention de crédits de cours ou de titres d'études. Si elle est acquise par un étudiant hors de son programme, l'expérience d'AE doit être vérifiée ou évaluée et officiellement reconnue par l'établissement comme respectant les principes d'AE susmentionnés.

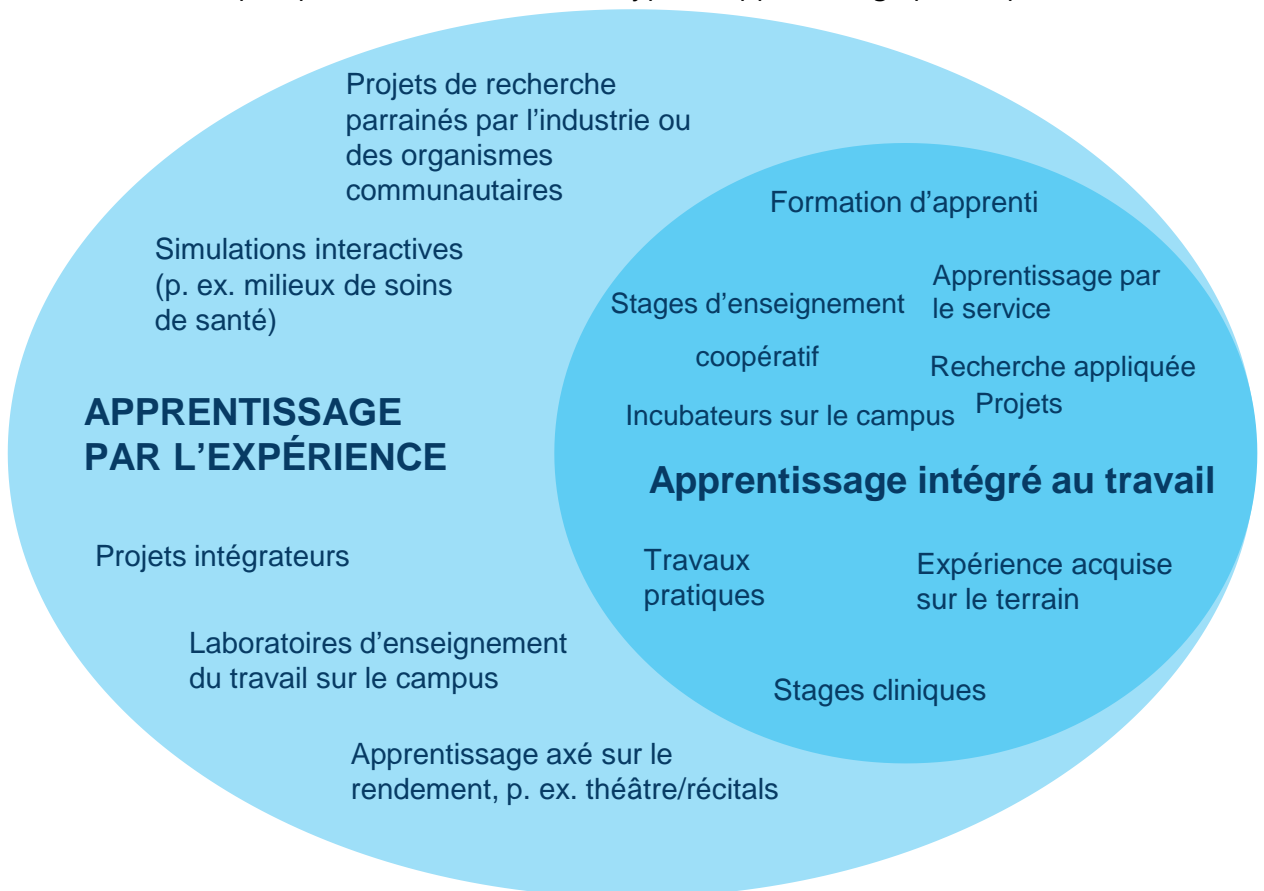
2. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle revoit actuellement la liste des compétences avec ses partenaires.

# APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

## Exemples



Il existe de nombreux types d'apprentissage par l'expérience, y compris ce qu'on appelle l'apprentissage intégré au travail<sup>3</sup>. L'apprentissage par l'expérience intègre l'apprentissage intégré au travail, mais reconnaît de façon plus générale la façon dont les expériences éducatives peuvent préparer les étudiants à s'épanouir au sein de la population active. Cette reconnaissance plus générale reflète un plus large éventail d'activités pouvant être utiles. Vous trouverez en annexe des exemples plus détaillés de certains types d'apprentissage par l'expérience.



<sup>3</sup> L'AIT peut être défini comme « le processus par lequel les étudiants apprennent des expériences vécues dans les milieux d'enseignement et de pratique, et intègrent la contribution de ces expériences à l'approfondissement de la compréhension, aux procédures et aux dispositions nécessaires à une pratique professionnelle efficace, y compris la criticité ». S. Billet (2015) dans M. Kennedy, S. Billet, S. Gherardi et L. Grealish (éd.) Practice-based learning in higher education: jostling cultures. (pp. v) New York: Springer.

# APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

## *Données et mesure*

Le degré actuel de l'activité d'apprentissage par l'expérience dans les établissements postsecondaires en Ontario n'est pas entièrement connu. Un rapport du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) de 2014 laisse supposer que « plus des deux tiers (68 %) des étudiants de dernière année des collèges de l'Ontario et près de la moitié des étudiants universitaires (48 %) obtiennent leur diplôme en ayant acquis une certaine forme d'expérience d'apprentissage intégré au travail (AIT) ».

Le Ministère recueille des données sur certains types d'AIT dans les collèges de l'Ontario, qui indiquent que 72,4 % des diplômés collégiaux de 2014-2015 avaient accès à au moins un type d'expérience d'AIT dans leur programme. Toutefois, les données sur l'AIT ou l'AE (à l'exception de celles des programmes d'enseignement coopératif) n'ont pas fait l'objet d'un suivi dans les universités de l'Ontario.

D'autres sources de données ne sont pas suffisamment exhaustives ou fiables pour établir une base de données sur l'accès et la participation à l'AE. La majorité des données disponibles sur l'AE et l'AIT proviennent d'enquêtes nationales ou internationales (p. ex. Enquête nationale auprès des diplômés, National Survey of Student Engagement (enquête nationale sur l'engagement des étudiants) ou Graduating Student Survey (enquête auprès des étudiants de dernière année) qui ne comportent pas de paramètres provinciaux.

Après avoir élaboré les principes d'AE, la création de l'infrastructure de collecte de données nécessaire à l'échelle de la province et des établissements est une prochaine étape essentielle pour établir des mesures de base fiables partout en Ontario, afin d'effectuer un suivi des activités d'AE. L'élaboration d'une méthodologie pour compter et suivre les possibilités d'apprentissage par l'expérience des étudiants est une priorité du gouvernement.

À l'automne 2017, un sous-comité sur la mesure de l'apprentissage par l'expérience donnera des conseils au gouvernement sur la meilleure façon de suivre la participation des étudiants<sup>4</sup> à des possibilités d'apprentissage par l'expérience significatives au niveau postsecondaire.

# APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

## *Comment appliquer les principes*

Le Ministère a élaboré une liste de vérification facile à utiliser à l'intention des enseignants, des employeurs et d'autres partenaires, pour déterminer si une possibilité d'apprentissage par l'expérience satisfait aux exigences des principes. Un certain nombre d'exemples d'apprentissage par l'expérience sont également présentés. La liste de vérification et les exemples sont présentés dans l'annexe.

Le Ministère reconnaît comme « apprentissage par l'expérience » toute activité qui satisfait aux exigences des principes ou qui est réformée dans le but de satisfaire à ces exigences.

Par exemple, la plupart des cours intensifs en rédaction ne se déroulent pas nécessairement dans un milieu de travail ou un milieu de travail simulé. Toutefois, un étudiant en journalisme pourrait bénéficier d'une expérience simulée en milieu de travail dans le cadre d'un cours intensif en rédaction conçu pour simuler le milieu de travail. Dans ce cas, et à condition que l'expérience corresponde à tous les autres principes, l'expérience serait considérée comme un apprentissage par l'expérience.

De plus, il existe un nombre important d'expériences en milieu de travail utiles dont les étudiants peuvent bénéficier pendant leurs études postsecondaires, mais qui ne leur sont pas nécessairement offertes dans le cadre de leur programme.

Pour que ces expériences soient considérées comme des apprentissages par l'expérience, les résultats d'apprentissage qui en découlent doivent être reconnus par l'établissement d'enseignement postsecondaire par rapport au programme d'études de l'étudiant (p. ex. au moyen d'un dernier exercice de réflexion ou en faisant en sorte que l'expérience donne droit à des crédits dans un cours d'étude indépendant).

Le Ministère rappelle à tous les partenaires de l'apprentissage par l'expérience (p. ex. établissements, employeurs, etc.) qu'ils doivent offrir aux étudiants des expériences d'AE accessibles dans des milieux inclusifs.

# APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

## Liste de vérification



### Quel est l'objectif?

Aider les étudiants à obtenir des possibilités d'apprentissage pratique qui les aident à faire la transition vers le marché de l'emploi. Il s'agit également de répondre aux besoins des employeurs à l'égard des nouveaux diplômés ou de permettre aux jeunes employés de « démarrer du bon pied ».

### Qu'est-ce qui compte comme activité d'apprentissage par l'expérience?

Pour qu'une expérience puisse compter, on doit pouvoir cocher les six cases suivantes s'y rattachant :



L'étudiant se trouve dans un milieu de travail ou un milieu de travail simulé.



L'étudiant est exposé à de véritables exigences qui améliorent son employabilité, ses compétences interpersonnelles et sa transition vers la population active.



L'expérience est structurée au moyen d'activités utiles et significatives.



L'étudiant applique des connaissances des programmes universitaires ou collégiaux ou des compétences essentielles à l'employabilité.



L'expérience comprend l'auto-évaluation de l'étudiant et l'évaluation de ses résultats de rendement et d'apprentissage par l'employeur ou l'université ou le collègue.



L'expérience compte aux fins de l'obtention des crédits de cours ou des titres de compétences OU est officiellement reconnue par le collège ou l'université comme satisfaisant aux cinq critères susmentionnés.



#### Lois sur l'emploi

Toutes les possibilités doivent être conformes à l'ensemble des lois et des règlements applicables, y compris ceux qui régissent la santé et la sécurité.



#### Accès

On rappelle aux partenaires de l'apprentissage par l'expérience qu'ils doivent offrir aux étudiants des expériences d'AE accessibles dans des environnements inclusifs.

# APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

## Exemples

*L'apprentissage par l'expérience prend plusieurs formes. Voici une série d'exemples qui illustrent cela. Toutes les activités d'AE devront être conformes à la liste de vérification de la page précédente.*

**Formations d'apprenti :** Les étudiants sont parrainés par un employeur dans le cadre du programme de métiers d'ébéniste.

**Spectacles et productions artistiques :** De jeunes artistes et danseurs organisent annuellement une présentation artistique étudiante qui attire des représentants de l'industrie.

**Camps de formation/Marathons de programmation :** Les étudiants élaborent une solution réalisable applicable à un problème de technologie, de données ou de conception, avec l'aide de mentors ou de pairs.

**Stages cliniques :** Les étudiants en soins infirmiers reçoivent une formation pratique dans les centres de santé locaux.

**Programmes coopératifs :** Les étudiants en génie informatique alternent des périodes d'études de quatre mois et des périodes de travail rémunérées de quatre mois au sein d'entreprises technologiques.

**Expérience acquise sur le terrain et stages :** Les étudiants en criminologie et en justice pénale se voient offrir des stages pratiques dans un établissement correctionnel, un organisme de services aux victimes, etc.

**Incubateurs et accélérateurs :** Les étudiants créent une entreprise en démarrage dans un incubateur lié au campus.

**Projets de recherche parrainés par l'industrie :** Les étudiants sont approchés par une entreprise de conditionnement physique pour créer une application d'entraînement personnel virtuelle qui effectue un suivi des exercices.

**Observation au poste de travail :** Un programme à l'intention des ambulanciers paramédicaux offre aux étudiants du temps de déplacement supervisé dans une ambulance; le programme exige un temps de déplacement de 450 heures.

**Pratique professionnelle obligatoire :** Pour un Programme d'opérations de l'aviation, les étudiants obtiennent leur licence radio d'Industrie Canada en travaillant dans un aéroport.

**Travaux pratiques :** Les étudiants en éducation de la petite enfance suivent des cours de pratique de l'enseignement pour acquérir une expérience en classe dans une école publique.

**Apprentissage par le service :** Les étudiants d'un programme d'études sur la paix participent à des stages volontaires visant à aider les réfugiés à s'acclimater, dans le cadre d'un cours sur l'établissement de la paix communautaire.

**Simulations en milieu de travail :** Les étudiants d'un programme d'hygiène dentaire se pratiquent en utilisant des modèles de patients quasi réels dans une clinique modèle.

**Programmes travail-études :** Les étudiants en bibliothéconomie acquièrent des expériences de travail rémunérées dans une bibliothèque de campus.

*Toute autre activité comparable qui est conforme à la liste de vérification de la page précédente.*